

Objectif Oman

Février – Mars 2022



FAITS SAILLANTS

- Les autorités annoncent une forte réduction des droits à acquitter pour le recrutement d'expatriés
- La balance commerciale entre la France et Oman s'est rééquilibrée en faveur du Sultanat en 2021
- La production de pétrole a progressé en 2021, à nouveau soutenue par le dynamisme du condensat
- L'innovation digitale à l'honneur lors de la « French Week in Oman 2022 »

CLIMAT DES AFFAIRES

Fort ralentissement de l'épidémie de Covid-19 après la vague Omicron

Après un net rebond des contaminations en janvier 2022, en lien avec la diffusion du variant Omicron, le Sultanat d'Oman a enregistré une baisse significative du nombre de cas confirmés de Covid-19 dès la mi-février. 115 nouveaux cas ont ainsi été recensés en moyenne chaque jour par l'Organisation mondiale de la santé durant la seconde quinzaine du mois de mars 2022 pour aucun décès. Une vingtaine de patients étaient en outre hospitalisés en unités de soins intensifs au 29 mars 2022. Concernant la campagne vaccinale, 70% de la population totale auraient reçu au moins une dose – à la date du 30 mars – et 65% bénéficieraient d'un schéma vaccinal complet (2 doses). 160 000 personnes, soit 3,5% de la population, auraient en outre reçu une troisième dose, dite « booster ». Dans ce contexte, le Comité suprême a assoupli les règles sanitaires en vigueur. Les hôtels et les écoles sont désormais autorisés à fonctionner à 100% de leur capacité, contre 70% pour les salles d'exposition et de conférence. La présentation d'un test PCR négatif n'est par ailleurs plus nécessaire pour entrer sur le territoire du Sultanat (sauf demande spécifique des compagnies aériennes) ; seule la preuve d'un schéma vaccinal complet demeure obligatoire.

Evolution quotidienne du nombre de cas confirmés de Covid-19 en Oman



Source : Ourworldindata

Les autorités annoncent une forte réduction des droits à acquitter pour le recrutement d'expatriés

Près d'un an seulement après la mise en œuvre d'une importante hausse des droits à acquitter pour le recrutement de travailleurs expatriés, justifiée alors par la nécessité de favoriser l'accès à l'emploi des Omanais selon les autorités, le ministère du Travail a annoncé une forte révision à la baisse de ces mêmes droits dans le sillage d'une directive royale du Sultan S.M. Haitham bin Tariq Al Said. Dans le détail, cette mesure s'appliquera à compter du 1^{er} juin 2022 pour la délivrance et le renouvellement des licences permettant l'embauche de main-d'œuvre étrangère.

Pour les entreprises, les frais associés aux visas de travail des salariés de « première catégorie », qui occupent des postes de cadres dirigeants et de consultants, seront ainsi réduits à 301 OMR (et même 211 OMR si l'employeur respecte pleinement ses quotas d'omanisation), contre 2001 OMR auparavant. Les frais pour les expatriés classés en « seconde catégorie », qui occupent des postes de cadres intermédiaires et de techniciens, seront désormais de 251 OMR (176 OMR si respect de l'omanisation), contre de 601 à 1001 OMR antérieurement. Ceux pour les travailleurs sans qualification spécifique, intégrés à la « troisième catégorie », seront de 201 OMR (141 OMR si respect de l'omanisation), contre de 301 à 361 OMR avant cette mesure.

Si les droits à acquitter devraient rester inchangés pour les PME (101 OMR entre 1 et 5 employés, 151 OMR entre 6 et 10), ils seront néanmoins réduits pour les travailleurs domestiques (101 OMR entre 1 et 3 employés, 141 OMR au-dessus) et agricoles (141 OMR entre 1 et 3 employés, 241 OMR au-dessus). Les autorités ont en outre annoncé une suspension jusqu'au 1^{er} septembre 2022 des pénalités de retard pour les renouvellements de visas de travail.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

La balance commerciale entre la France et Oman s'est rééquilibrée en faveur du Sultanat en 2021

Les échanges commerciaux entre la France et Oman ont progressé de +11,1% en 2021 en glissement annuel (g.a.), à 308 M EUR. Cette progression s'explique toutefois principalement par la forte hausse de nos importations en provenance d'Oman, multipliées par sept en un an, à 158 M EUR, soit un montant supérieur à celui d'avant crise. Ces dernières se sont composées à 88% de produits pétroliers raffinés et coke.

Dans le même temps, les exportations françaises vers le Sultanat ont enregistré une baisse de -41,2%, à 150 M EUR, pénalisées en particulier par l'achèvement de contrats dans le secteur aéronautique d'une part et par les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'activité et la consommation domestiques d'autre part – Oman est notamment resté fermé aux visiteurs étrangers de mars 2020 à septembre 2021.

Dans le détail, les exportations françaises se sont principalement composées i) de machines industrielles et agricoles (-54,6% ; à 26 M EUR), ii) de produits pharmaceutiques (-13,9% ; à 20 M EUR), iii) de produits informatiques, électroniques et optiques (-38,8% ; à 19 M EUR), iv) de produits des industries agroalimentaires (-5,3% ; à 16 M EUR) et v) de produits chimiques, parfums et cosmétiques (-67,6% ; à 16 M EUR). Pilier pendant plusieurs années des exportations françaises au Sultanat, les ventes de matériels de transport n'ont atteint pour leur part que 15 M EUR en 2021 (-62,9%).

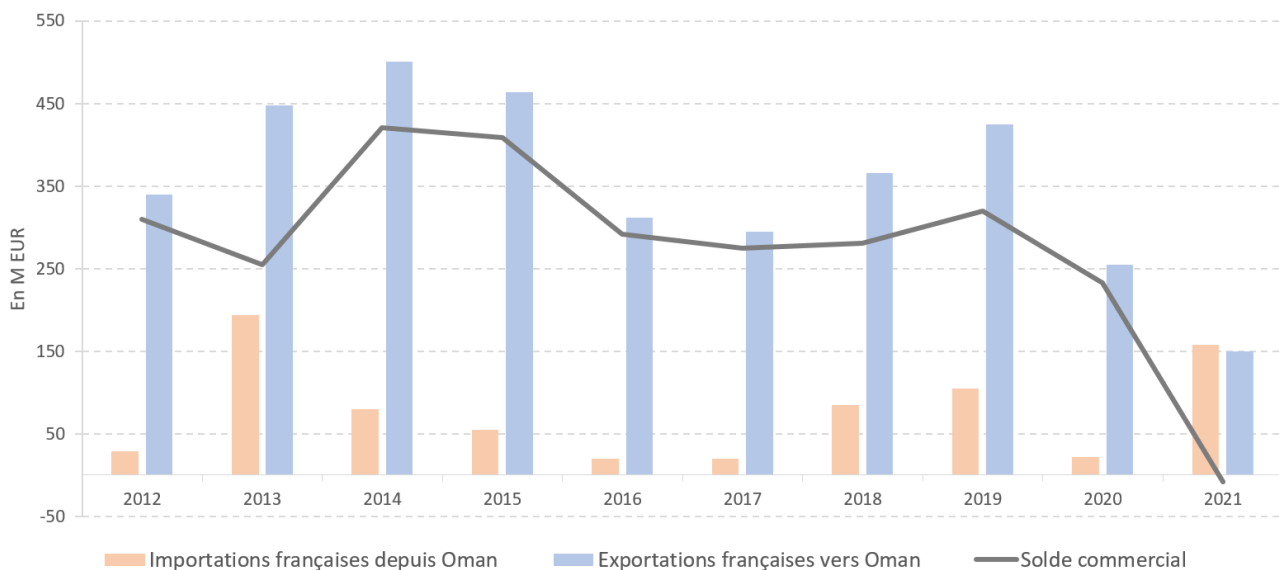
Avec une part de marché estimée par les autorités omanaises à 0,5% en 2021, la France a constitué le 32^{ème} fournisseur d'Oman derrière les Emirats arabes unis (35,6%), la Chine (7%), l'Inde (6,6%), le Qatar (6,4%), le Brésil (4,9%), l'Arabie saoudite (4,7%) et nos principaux concurrents européens, notamment l'Allemagne (1,5%), la Belgique (1,2%) et l'Italie (1,2%).

A noter toutefois que le volume des exportations françaises vers Oman est en partie « sous-estimé » par le rôle de plateforme logistique régionale joué par Dubaï, principale porte d'entrée des exportations au Sultanat – les statistiques françaises prennent en effet en compte le pays de destination tel qu'il est connu au moment de l'exportation, qui peut dès lors ne pas être le pays de destination finale.

Dans ce cadre, notre traditionnel excédent commercial vis-à-vis d'Oman s'est mué en déficit en 2021, à -8 M EUR (contre +233 M EUR en 2020 et +319 M EUR en 2019). Oman, qui comptait encore au 26^{ème} rang des excédents bilatéraux de la France au niveau mondial en 2020, n'a dès lors plus contribué à limiter le déficit commercial global de notre pays (-84,7 Md EUR en 2021).

Dans un contexte plus propice, marqué notamment par la réouverture du Sultanat et la reprise de l'activité économique locale, l'année 2022 pourrait toutefois favoriser un rebond de nos exportations de biens de consommation et de machines vers Oman et, son corollaire, un retour de notre excédent commercial.

Evolution sur 10 ans des échanges commerciaux entre la France et le Sultanat d'Oman



Source : Douanes françaises

INFORMATIONS SECTORIELLES

La production de pétrole a progressé en 2021, à nouveau soutenue par le dynamisme du condensat

La production de pétrole du Sultanat s'est élevée à 354,5 millions de barils en 2021, soit 971 200 barils par jour en moyenne, en hausse de +1,9% en g.a. selon les données du *Centre national pour les statistiques et l'information (NCSI)*. Dans le détail, la production a surtout été soutenue par le dynamisme du condensat – forme de pétrole léger –, qui a enregistré une progression de +15,9% en 2021 (à 80,1 M de barils). Cette hausse a permis de compenser le léger recul de la production de pétrole brut (-1,6% ; à 274,4 M de barils).

De fait, la production de condensat, non concernée par les quotas OPEP+, a vu son poids dans la production omanaise significativement augmenter au cours des dernières années. Alimentée par la montée en puissance des champs de Khazzan et Ghazeer, la production de condensat représente désormais près d'un quart de la production totale de pétrole du pays.

82% du pétrole produit au Sultanat, soit 289 millions de barils, ont été exportés en 2021 (+0,7% en g.a.). Le prix de vente moyen du baril omanais, côté sur le *Dubai Mercantile Exchange* (pour une livraison à deux mois), s'est élevé à 64,3 USD en 2021 selon *NCSI* (18,4 USD de plus qu'en 2020). La Chine a constitué, de loin, le principal débouché du pétrole omanais, captant près de 84% (242 M de barils) des exportations du Sultanat – soit 68% de la production totale du pays –, devant l'Inde (28,9 M), la Corée du Sud (6,5 M) et le Japon (4,2 M).

La production de gaz d'Oman a pour sa part atteint 50,2 milliards de m³ en 2021, en hausse de +8,2% en g.a. – à noter que les données officielles fournies intègrent également une part minoritaire de gaz importé du

Qatar via le gazoduc *Dolphin*. Dans le détail, la production de gaz associé a notamment progressé de +22,4% en 2021 (à 9,2 Md de m³) et représente désormais près d'un cinquième de la production totale.

Outre la consommation domestique de gaz – injection de gaz pour la récupération assistée du pétrole, alimentation des besoins industriels, production d'électricité majoritairement assurée par des centrales à gaz –, en hausse, près d'un tiers des ressources a été transformé en GNL (env. 10 millions de tonnes/an) et exporté.

Pour mémoire, les réserves prouvées de pétrole du Sultanat s'élevaient à 5,4 Md de barils fin 2020 – un peu plus de 15 années d'exploitation –, soit seulement 0,3% des réserves mondiales selon le *BP Statistical Review of World Energy 2021*. Les réserves prouvées de gaz naturel du pays s'élevaient pour leur part à 700 Md de m³ fin 2020, soit environ 18 années de production et 0,4% des réserves mondiales.

L'innovation digitale à l'honneur lors de la « French Week in Oman 2022 »

À l'occasion de la quatrième édition de la « *French Week in Oman* », le Service économique de l'Ambassade de France a organisé le 24 mars 2022, avec le soutien de l'*Omani French Friendship Association (OFA)* et d'*Omantel*, une conférence économique sur le thème « *Digital Innovation for an Inspiring Future* ». Devant plus de 120 participants, dont de nombreux responsables d'institutions publiques et d'entreprises, cette conférence a permis de mettre en lumière les avancées positives et concrètes rendues possibles par la révolution numérique, tout en valorisant les solutions innovantes et durables des entreprises françaises.

Lors du premier panel de discussion sur le thème « *Building an effective industry* », *Air liquide* et *Veolia* ont ainsi pu présenter les progrès réalisés en matière d'opération intelligente des usines alors que *TotalEnergies* et *Engie* ont abordé les enjeux en matière d'environnement et de sécurité des personnels dans le processus industriel. Dans le second panel de discussion « *Becoming an e-consumer* », *Idemia*, *Thales* et *Thawani pay* ont d'abord échangé sur la protection des consommateurs et le développement des services d'e-gouvernement, avant que *JCDecaux* et *Otaxi* ne présentent les opportunités offertes par le numérique en matière de publicité extérieure et de déplacements urbains.



Barka Desalination Company a bouclé avec succès son introduction en bourse

Société de projet de la plus importante usine de dessalement d'eau de mer du Sultanat (Barka IV ; 281 000 m³/j), *Barka Desalination Company (BDC)* a finalisé en février 2022 son introduction en bourse sur le *Muscat Stock Exchange*. Réalisée en deux phases successives – vente de titres aux grands investisseurs d'abord, puis aux investisseurs particuliers –, l'opération a permis de céder 30,2 millions d'actions, soit 40% du capital de *BDC*, sur la base d'un prix unitaire de 145 baisas par action, soit la partie haute de la fourchette définie en amont (115-145 baisas). Le reste du capital de *BDC* (60%) est toujours détenu par les groupes japonais *Itochu*, français *Veolia* et *Engie* et omanais *WJ Towell*. A noter que l'exploitation de l'usine de Barka IV, dont le contrat d'achat d'eau avec les autorités omanaises (*OPWP*) court jusqu'en 2038, est désormais assurée par *Veolia* après le rachat de *Suez*.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Économique de Mascate

Rédigé par : Tom Crance, Fabien Gleizes

Revu par : Fabien Gleizes
Chef du Service Économique de Mascate

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/OM>